

## AVIS PUBLIC

---

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

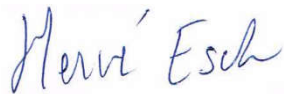
Par le soussigné, Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier de la susmentionnée municipalité

QUE le conseil de la Municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est tiendra une séance extraordinaire **le lundi 21 décembre 2020 à 18h30 par visioconférence pour répondre aux exigences sanitaires en vigueur** afin d'adopter le budget pour l'année 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023.

La séance sera enregistrée et mise à disposition du public sur le site web de la municipalité.

Les délibérations du conseil lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*.

Donné à Ristigouche-Sud-Est, ce 14<sup>e</sup> jour de décembre 2020.



---

**Hervé Esch**

Directeur général et secrétaire-trésorier

---

## AVIS PUBLIC

---

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par le soussigné, Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier de la susmentionnée municipalité

QUE le conseil de la Municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est tiendra une séance extraordinaire **le lundi 21 décembre 2020 à 18h45 par visioconférence pour répondre aux exigences sanitaires en vigueur** afin d'adopter le Règlement n° 2020-003 relatif à la fixation du taux de la taxe foncière, du tarif de compensation pour la gestion des matières recyclables, la gestion des ordures, la protection incendie sur les terrains de camping et le taux d'intérêt des arriérés pour l'exercice financier 2021.

La séance sera enregistrée et mise à disposition du public sur le site web de la municipalité.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur ce règlement conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*.

Avis public est en outre donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau municipal et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance en communiquant par téléphone ou courriel aux heures d'ouverture habituelles.

Ce règlement entrera en vigueur selon la loi.

Donné à Ristigouche-Sud-Est, ce 14<sup>e</sup> jour de décembre 2020.



---

**Hervé Esch**

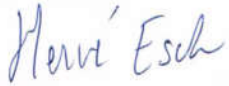
Directeur général et secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est certifie sous mon serment d'office que j'ai publié les présents avis en conformité avec l'article 431 du code municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14<sup>e</sup> jour de décembre 2020.



---

**Hervé Esch**

Directeur général et secrétaire-trésorier